CONDITIONS D'ADMISSION

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Les personnes intéressées à s'inscrire à ce programme devront avoir complété un diplôme d'études secondaires ou professionnelles (DES ou DEP) ou posséder une formation jugée suffisante par le collège.

Les personnes intéressées à s'inscrire à ce programme devront aussi satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- avoir interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire; ou
- avoir complété au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

Important

Les étudiants (étudiantes) seront appelés à fournir la preuve qu'ils ne possèdent pas d'antécédents judiciaires pour effectuer leurs stages.

Immunisation

Tous les étudiants (étudiantes) inscrits doivent obligatoirement, avant le début de leur première session au Collège, faire la preuve que leur vaccination de base est à jour : diphtérie, polio, tétanos, rubéole, oreillons et rougeole.



TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE (AEC) JEE.1B

1200 heures

- 855 heures
- 345 heures de stages

DOCUMENTS REQUIS POUR L'INSCRIPTION

- Certificat de naissance
- Relevé(s) de notes et diplômes
- Formulaire d'inscription dûment rempli
- Frais d'inscription de 250$

Candidats nés hors pays, ajoutez les documents suivants:

Certificat de sélection du Québec (CSQ)

- Équivalences du MRCI (le cas échéant)
  Statut au Canada : Résidence ou Citoyenneté



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

INSTITUT TECCART

3030, rue Hochelaga, Montréal H1W 1G2

Tél.: 514-526-2501 | 1-866-TECCART (832-2278)

www.teccart.qc.ca


Métro Préfontaine

ACADÉMIE DES ARTS ET DU DESIGN

7305, boul. Marie-Victorin, 2e étage, Brossard

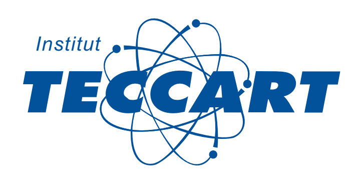
Tél.: 514-875-9777 | 1-800-268-9777

www.aadmtl.com


Métro Longueuil
Navette de l'Académie

TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE (AEC) JEE.1B







TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE (AEC) JEE.1B

BUTS DU PROGRAMME



L'éducatrice ou l'éducateur à l'enfance intervient auprès d'enfants âgés entre 0 et 12 ans. Dès la mise en contact avec son milieu de travail, elle ou il est appelé(e) à répondre aux besoins de base de l'enfant. Pour ce faire, elle ou il doit assurer la sécurité de l'enfant, évaluer les besoins de ce dernier (hygiène, confort, sommeil, alimentation), lui donner les soins appropriés et évaluer la pertinence des interventions faites.

Outre la satisfaction des besoins de base, l'éducatrice ou l'éducateur à l'enfance doit satisfaire les besoins psychologiques et d'éducation de l'enfant. À cet effet, elle ou il doit établir une relation significative avec lui. Elle ou il doit maintenir un climat propice à l'évolution de l'enfant et du groupe par ses interventions en rapport avec les comportements individuels ou collectifs.



Finalement, l'éducatrice ou l'éducateur doit créer un milieu de vie favorisant le développement psychomoteur, cognitif, langagier, social-affectif et moral de l'enfant. Pour ce faire, il ou elle doit concevoir, organiser, animer et évaluer des activités quotidiennes adaptées aux besoins particuliers de la clientèle.

L'éducatrice ou l'éducateur à l'enfance œuvrant dans les services de garde pourra ainsi exercer sa profession auprès de toutes les clientèles enfantines au Québec, dans tout genre de service de garde. Il sera formé pour exécuter toutes les fonctions quotidiennes requises pour répondre aux besoins des enfants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le programme d'AEC en techniques d'éducation à l'enfance vise à répondre aux besoins de formation des personnes qui travaillent ou travailleront auprès des enfants de 0 à 12 ans.

Ce programme permettra aux personnes formées d'exécuter les tâches et d'exercer les fonctions relatives à la mission éducative et aux soins de base à donner aux enfants. Au terme de la formation, l'éducatrice ou l'éducateur sera en mesure d'accomplir les fonctions suivantes :

- Connaître le développement de l'enfant et ses divers besoins;
- Assurer le bien-être et la sécurité des enfants fréquentant les services de garde et favoriser leur développement;
- Connaître le contexte de travail de l'éducatrice et de l'éducateur en milieu de garde et pouvoir travailler en collaboration avec les divers agents impliqués;
- Acquérir une meilleure connaissance de soi et être davantage capable d'utiliser ses ressources personnelles à l'intérieur de sa pratique.

CHEMINEMENT DU PROGRAMME*

Titre du cours	Heures
Session 1	
Profession d'éducatrice et d'éducateur à l'enfance	45
Santé de l'enfant en milieu de garde	45
Développement global de l'enfant 0-3 ans	45
Rédaction et résumé de textes relatifs à la profession	45
Observation de l'enfant	45
Activités éducatives pour les 0-2 ans	60
Session 2	
Développement global de l'enfant 4-12 ans	45
Développement langagier chez l'enfant	45
Sécurité en milieu de garde	45
Développement de relations significatives avec l'enfant	45
Stage 1 : initiation	105
Session 3	
Habiletés de communications professionnelles	45
Développement de l'autonomie de l'enfant	45
Habiletés créatives en milieu de travail	45
Activités éducatives pour les 3-5 ans	60
Documentation jeunesse	45
Psychomotricité	45
Session 4	
Activités éducatives pour les 6-12 ans	60
Interventions relatives au comportement	45
Stage 2 : intégration	240
	1200

* À titre indicatif seulement.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les détenteurs de l'attestation d'études collégiales en techniques d'éducation à l'enfance pourront travailler auprès des enfants de 0 à 12 ans dans le cadre des différents services de garde reconnus au Québec, soit : les centres de la petite enfance, les garderies, les haltes-garderies, les jardins d'enfants, les garderies en milieu familial, et les services de garde en milieu scolaire.

